



Communiqué de presse

Date 6 avril 2016
Embargo début de la conférence de presse

Mieux vaut prévenir que guérir : stratégie contre les maladies non transmissibles

Le Conseil fédéral et les cantons ont approuvé une stratégie nationale pour prévenir et combattre les maladies non transmissibles. Actuellement en Suisse, environ 2,2 millions de personnes sont atteintes d'une ou de plusieurs affections chroniques, qui génèrent près de 80 % des coûts de la santé. La stratégie vise à empêcher ou à retarder l'apparition de maladies telles que le cancer, les maladies cardio-vasculaires et le diabète, ou à en atténuer les conséquences. Elle repose sur des activités de prévention déjà lancées et concentre l'action de toutes les parties prenantes. Les mesures concrètes suivront d'ici la fin de l'année.

Première cause de mortalité en Suisse, les maladies non transmissibles (MNT) mettent notre système de santé à rude épreuve. Aujourd'hui, notre pays compte environ 2,2 millions de personnes, soit un individu sur quatre, atteintes d'une ou de plusieurs maladies chroniques, lesquelles sont responsables de 50 % des décès chez les hommes de moins de 70 ans et de 60 % des décès chez les femmes dans la même tranche d'âge. Vu l'évolution démographique, le nombre de personnes âgées et, par là même, le nombre de malades chroniques, augmentera fortement en Suisse.

Les MNT sont source de grandes souffrances pour les personnes concernées et limitent leur qualité de vie ; elles pèsent également en termes de coûts. En 2011, elles représentaient 80 % de l'ensemble des coûts de la santé en Suisse, qui s'élevaient à 65 milliards de francs. On estime, en outre, à près de 30 milliards les coûts indirects causés chaque année par l'absentéisme au travail, les soins prodigués par les proches et les retraites anticipées notamment.

Renforcer la responsabilité individuelle

Le Conseil fédéral a défini la stratégie nationale de prévention des maladies non transmissibles 2017–2024 (stratégie MNT) comme une priorité dans sa stratégie globale Santé2020 et comme un jalon de la législature 2016–2019. En effet, le système suisse de santé n'est que partiellement opérationnel pour faire face à l'accroissement constant des patients atteints de maladies chroniques car il était jusqu'alors axé sur le traitement des affections aiguës.

La stratégie mise tout particulièrement sur la prévention. Le comportement d'un individu influence grandement son état de santé et peut induire des MNT. Le tabagisme, la consommation excessive d'alcool, le manque d'activité physique, les mauvaises habitudes alimentaires et le phénomène de surpoids qui y est souvent lié constituent des facteurs de risque déterminants. Selon l'Organisation mondiale de la santé, dans la moitié des cas, ces

maladies pourraient être évitées ou pour le moins retardées si nous menions une vie plus saine.

La stratégie MNT est axée sur les cinq maladies les plus répandues, à savoir le cancer, le diabète, les maladies cardio-vasculaires, les affections chroniques des voies respiratoires et les troubles musculo-squelettiques. Celles-ci génèrent des coûts annuels directs de l'ordre de 25 milliards de francs. La stratégie aide la population à vivre sainement et à se préserver des risques.

Trois priorités de la stratégie seront prochainement traitées : les parties prenantes développeront ensemble des mesures visant à améliorer la collaboration entre les acteurs, à accorder plus de place à la prévention dans le domaine des soins et à renforcer la gestion de la santé en entreprise. Ces mesures seront soumises au Conseil fédéral et au Dialogue Politique nationale de la santé à l'automne.

Mieux coordonner les activités

La majeure partie des activités de prévention sont menées dans les cantons et les communes dans le cadre de programmes cantonaux de prévention. La stratégie MNT permettra de mieux coordonner les projets des ONG, des ligues de la santé, des services cantonaux et des autres acteurs avec les activités de la Confédération. Les ressources seront employées de manière plus efficace et ciblée. Les travaux relatifs à la stratégie reposent sur des approches éprouvées, issues des actuels programmes nationaux tabac, alcool et alimentation et activité physique, mis en œuvre par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), les cantons et de nombreux partenaires depuis plusieurs années. Et pour cause, les résultats sont là : le nombre de personnes pratiquant une activité physique a augmenté et le nombre de fumeurs s'est stabilisé après avoir fortement diminué ces dernières années. La consommation d'alcool et, en particulier, la consommation à risque chez les jeunes en âge scolaire a constamment baissé ces dernières années aussi.

Intégrer la prévention dans le domaine des soins

La stratégie met l'accent sur la prévention, qui s'inscrit dans la palette des prestations proposées par les médecins, les pharmacies, les services d'aide et de soins à domicile, les hôpitaux et les établissements médico-sociaux. Il s'agit là d'éviter que la maladie se déclare ou d'en reporter l'échéance. Pour ce faire, la stratégie s'appuiera sur des expériences faites dans le cadre du projet Coaching santé, par exemple.

Renforcer la gestion de la santé en entreprise

Avec le concours des acteurs économiques, la stratégie renforcera la gestion de la santé en entreprise. L'objectif visé en l'occurrence est de nouer des partenariats pour développer et proposer des produits plus sains.

La stratégie MNT a été élaborée par l'OFSP, la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) et la fondation Promotion santé Suisse, en étroite collaboration avec de nombreux autres acteurs.

Renseignements :

Office fédéral de la santé publique (OFSP),
Communication, 058 462 95 05 ou
media@bag.admin.ch

CDS, Stefan Leutwyler, secrétaire central suppléant,
tél. 031 356 20 20, Stefan.Leutwyler@gdk-cds.ch

Département responsable :

Département fédéral de l'intérieur (DFI)

Stratégie MNT, Résumé de la stratégie et plus amples informations disponibles sous www.bag.admin.ch/mnt